



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre conseillers : 27
En exercice : 27
Présents : 24
Votants : 24

N°DEL 2023_02_006_2

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-huit février,

Le Conseil Municipal de la Commune de LA CROIX VALMER dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle Espace Diamant, sous la Présidence de Monsieur Bernard JOBERT, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : 22 février 2023

Objet : DOMAINE PUBLIC

Dénomination des parkings publics de la Commune

Présents :

Bernard JOBERT
René CARANDANTE
Catherine HURAUT
Yves NONJARRET
Stéphanie MECHIN
Jean-Michel VIGNAT
Linda TRIBET
Robert DALMASSO
Michèle CAPDEVIELLE
Gabrielle DALMAS
Brigitte RINAUDO PINEAU
Marie-Paule MAUDUIT

Jacques BUTTARD
Pierre MONETON
Thierry DOMENACH
Laurence GIORGINI
Matthieu TAROT
Chloé DE BROUWER
Adama LACLAVERIE
Julie HIVERT
Michaël REBOTIER
Roger OLIVIER
Bernard BRUNEL
Catherine BRUNETTO

Pouvoirs :

Absents excusés :

Angelo MURA
Chantal MALFAIT
Marie-Françoise CASADEI

Secrétaire de séance :

Madame Linda TRIBET

Acte rendu exécutoire après dépôt
en sous Préfecture
Le 7/03/2023
Et publication ou notification
Du 7/03/2023
Le Maire,



=====

Monsieur le Maire expose au conseil municipal :

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2121-29 ;

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques ;

Considérant que les appellations des parkings de la commune de La Croix Valmer comportent des discordances entre les divers documents officiels et la signalétique pouvant prêter à confusion ;

Considérant la nécessité de procéder à une mise en cohérence, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de bien vouloir se prononcer sur les propositions ci-dessous :

Considérant l'intérêt communal que représente la dénomination parkings publics,

anciens	nouveaux
Saint Michel	Parking Saint Michel
Myrtes	Parking des Myrtes
Sylvabelle	Parking de Sylvabelle
Ricarde	Parking de la Ricarde
1 ^{ère} DFL	Parking de la 1 ^{ère} DFL
Douane (ex pardigon)	Parking de la Douane
Tennis	Parking des tennis
Ecoles	Parking des écoles
Diamant	Parking Diamant
Gendarmerie	Parking de la Gendarmerie
Stade	Parking du Stade
Brost	Parking du Brost
Rotonde	Parking de la Rotonde
La Poste	Parking de la Poste
Dhorne	Parking Dhorne
Foisy	Parking Foisy
Odyssée (mairie/pharmacie)	Parking de l'Odyssée
Pôle Générations (CCAS)	Parking Rubis
Jardins du Train des pignes (ex gare)	Parking du Jardin du Train des pignes
Charles Voli (ex train des pignes / pitchoun parc)	Parking Charles Voli
Piscine (sous terrasse)	Parking de la piscine
Eglise	Parking de l'Eglise
Petit baigneur	Parking de la Ricardière

Il est proposé à l'assemblée délibérante :

-DE PROCÉDER à la dénomination des parkings publics de la commune tel que présenté dans le tableau ci-dessus.

-D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré,

Approuve la proposition qui lui a été faite,

à l'unanimité

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulon dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus,
Suivent les signatures inscrites au registre,

Pour extrait certifié conforme,

**Le Maire,
Bernard JOBERT.**



**La Secrétaire de séance,
Linda TRIBET.**

A blue ink signature of Linda TRIBET is written in cursive.

**Le Maire,
certifie que le présent document,
a été affiché en Mairie le,**

07 MARS 2023

Le Maire

